# Panthéon Expansion US

### Objectifs et politique d'investissement

**Classification AMF:** Actions internationales

Objectif de gestion: L'objectif du fond vise à générer une performance positive et supérieure à l'indice S&P500 sur un horizon de placement recommandé supérieur à 5 ans. La gestion repose sur un modèle quantitatif effectuant l'allocation du portefeuille composé d'ETF et de titres large cap américains. De ponctuelles interventions peuvent se faire de manière discrétionnaire et opportuniste dans la gestion du portefeuille. Dans un but de réalisation de l'objectif de gestion, le fonds pourra utiliser des instruments financiers à terme, ferme et conditionnel en vue de couvrir, arbitrer et/ou exposer le portefeuille à ces multiples classes d'actifs.

Indicateur de référence : Le portefeuille du FCP est composé principalement d'action large cap et ETF action d'Amérique du Nord. L'indicateur de référence est donc le S&P 500 Total Return qui est un indice boursier coté en dollar représentant 500 grandes sociétés cotées sur le marché américain.

**Politique d'investissement :** Dans une première mesure : Optimisation Moyenne – Semivariance.

L'optimisation de portefeuille moyenne - semivariance est une extension du modèle Moyenne- Variance de Markowitz. Le modèle permet de décomposer le risque du portefeuille en deux composantes : downside risk et upper standard-deviation.

Le downside risk est la volatilité calculée sur les performances inférieures à la moyenne des performances glissantes sur 1 an pour chaque titre composant le portefeuille. L'upper standard-deviation est la volatilité calculée sur les performances supérieures à la moyenne des performances glissantes sur 1 an pour chaque titre composant le portefeuille. Il est risqué de s'exposer au downside risk alors que l'upper standard deviation peut être générateur de performance. Le modèle est paramétré pour allouer le portefeuille de façon à ce que le rendement et l'upper standard-deviation soient maximisés et que le downside risk soit minimisé.

Le calcul de l'allocation se fait de façon hebdomadaire à la fermeture du marché. Des interventions ponctuelles peuvent être réalisées de manière discrétionnaire par le gérant s'il le juge nécessaire. Ces interventions discrétionnaires peuvent notamment concerner le délai de re-balancement du portefeuille (réduction du délai en cas de tensions).

Dans une seconde mesure : approche factorielle et exposition aux primes de risque sectorielle.

Le portefeuille du FCP est composé de plusieurs ETF sectoriels représentant le marché américain. Le choix des ETF permet à la fois d'être exposé sur un panier d'action représentant un secteur et de minimiser les risques propres à chaque titre mais également de minimiser les frais de transaction. Via un re-balancement régulier, la stratégie est de capter la prime de risque associée au secteur à un moment donnée. C'est une approche de gestion factorielle dont la prime de risque peut être captée par l'upper standard-deviation du modèle quantitatif.

Dans une autre mesure : Le gérant peut intervenir de manière discrétionnaire et opportuniste dans la gestion du portefeuille s'il considère que c'est nécessaire pour capter de la performance ou limiter des risques.

Actions : jusqu'à 100% de l'actif,

OPCVM et ETF jusqu'à 100% maximum,

CFD, Equity Swaps, et instruments dérivés permettant de profiter des variations à la hausse ou à la baisse d'un titre sans pour autant le détenir,

Instruments de gestion de la trésorerie (OPCVM monétaires, titres obligataires ou titres de créances négociables en majorité de rating "Investment Grade" de l'OCDE et d'une maturité moyenne de 18 mois) : jusqu'à 100%,

Instruments financiers à terme (options, futures et contrats à terme sur actions/ indices, dérivés sur indices de contrats à terme sur matières premières, swap et change à terme, acquisition et cession temporaire d'instruments financiers).

Le risque de change pour les porteurs pourra atteindre 100% de l'actif net du FCP.

**Fréquence de valorisation :** Hebdomadaire Vendredi + dernier jour ouvré de chaque mois. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : la veille du jour de valorisation avant 18h30 auprès de Caceis Exécution des ordres : prochaine VL (cours inconnu). Date de règlement des S/R : VL + 5 jours ouvrés.

**Recommandation**: cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement.

Risque plus faible

Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

1 2 3 4 5 6 7

Le rapport risque-rendement ci-dessus est basé sur la performance historique des actifs inclus dans le Fonds ou celle de son indice de référence, ou sur la performance calculée d'un portefeuille modèle. Ainsi, cette estimation du risque peut ne pas être un indicateur fiable du risque futur et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse ne correspond pas à un investissement sans risque. Le Fonds a été classé en catégorie 6 compte tenu de son exposition à l'Indice de référence. La catégorie 6 indique qu'il est possible de subir une perte importante de votre capital dans des conditions normales de marché, la valeur de votre investissement pouvant varier chaque jour fortement et assez rapidement, à la hausse comme à la baisse.

Principaux risques non pris en compte dans l'indicateur cidessus et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds et que le Fonds est autorisé à faire figurer dans ce document :

Risque action: Le cours d'une action peut varier à la hausse ou à la baisse, et reflète notamment l'évolution des risques liés à la société émettrice ou à la situation économique du marché correspondant. Les marchés d'actions sont plus volatiles que les marchés de taux, sur lesquels il est possible, pour une période donnée et à conditions macroéconomiques égales, d'estimer les revenus

Risque lié aux instruments financiers dérivés: Le gérant peut intervenir de manière discrétionnaire et opportuniste dans la gestion du portefeuille s'il considère que c'est nécessaire pour capter de la performance ou limiter des risques. Afin de réaliser son objectif de gestion, le FCP peut avoir recours à des instruments financiers dérivés. Ces instruments financiers dérivés peuvent présenter certains risques tels que, le risque lié à l'effet de levier, le risque de volatilité élevée, le risque de valorisation ou le risque de liquidité. Si un tel risque se produit, cela peut entraîner une forte baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque opérationnel: en cas de défaillance opérationnelle de la société de gestion ou de l'un de ses représentants, les investisseurs pourraient subir une perte, un retard dans le traitement des ordres de souscription, de conversion, de rachat ou autres perturbations.

Risque de crédit : le Fonds est exposé au risque qu'un émetteur devienne insolvable ou à tout autre événement pouvant avoir un impact sur la qualité de crédit de cet émetteur. La conséquence de ce risque ou de cet événement peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

#### **Frais**

« Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements. »

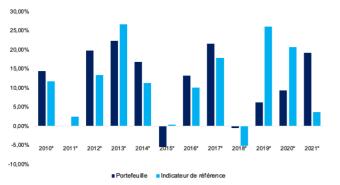
Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement		
Frais d'entrée	Part I	1,50%
	Part F	4,00%
	Part E	0,00%
Frais de sortie		Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.		
Frais prélevés	investi. par le FCP sur un	e année
Frais prélevés Frais cou	par le FCP sur un	e année 0,50%
	par le FCP sur un irants	
Frais cou	par le FCP sur un irants uvement	0,50% Néant

(\*) L'évaluation des frais courants se fonde sur les frais courants de l'exercice précédent clos en 2019. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas :

Les commissions de surperformance

Les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section « frais et commissions » du prospectus de ce FCP.

# **Performances**



Les performances sont calculées sur la période du 1er janvier au 31 décembre pour chaque année écoulée.

Les performances passées ne sont pas un indicateur des performances futures.

Les commissions de surperformance, les frais d'intermédiation et les frais courants du FCP sont intégrés dans le calcul. Les frais d'entrée et de sortie sont exclus du calcul des performances passées.

Les performances passées ont été calculées en Dollar.

Le FCP a été créé en 2007 ;

### Informations pratiques:

Dépositaire : CACEIS Bank, 1-3, place Valhubert – 75206 Paris Cedex 13, France

Place de cotation : Euronext

Le règlement, le rapport annuel, la documentation semestrielle et le prospectus du FCP sont disponibles gratuitement sur simple demande auprès de Panthéon Capital Partners – 56 rue du Faubourg Saint Honoré – 7501 Paris Cedex 08.

Des informations complémentaires sur le fonds, comme sa valeur liquidative, sont disponibles sur le site www.pantheoncapital.com

La législation fiscale dans le pays d'origine du FCP peut avoir un impact sur les investisseurs.

La responsabilité de Panthéon Capital Partners ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP. »

Ce FCP est agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et réglementé par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 14 mars 2021.

Panthéon Capital Partners est agréé en France et réglementée par l'AMF.